



Conférence sur les Grands Défis et Opportunités Economiques du Mali

Hôtel LAICO L'Amitié, Bamako, 17 et 18 mars 2011

La conférence interviendra pendant la dernière année de l'accord au titre de la Facilité Elargie de Crédit (FEC), par lequel le FMI apporte depuis 2008 son soutien au programme économique du Gouvernement du Mali, ainsi que pendant la phase préparatoire de la troisième phase du Cadre Stratégique pour la Croissance et pour la Réduction de la Pauvreté (CSCR) couvrant la période 2012-2017. Cette conférence offrira l'occasion aux différentes parties prenantes d'échanger ouvertement sur la performance de l'économie du Mali au cours des années 2000, ainsi que sur les principaux défis et opportunités pour l'avenir.

Les discussions porteront sur les politiques susceptibles de tirer parti de l'évolution démographique, de promouvoir la formation des jeunes, y compris en matière professionnelle, d'assurer le développement mais aussi l'entretien d'infrastructures appropriées, de renforcer l'intégration régionale, de favoriser une plus grande diversification de l'économie, d'élever la productivité dans les secteurs clés tels que l'agriculture, tout en continuant à améliorer la gestion des finances publiques et l'intermédiation financière.

La conférence devrait ainsi aider à amorcer une réflexion sur la forme et la nature du soutien que le FMI, en étroite collaboration avec les autres partenaires techniques et financiers du Mali, est susceptible d'apporter au Gouvernement du Mali à moyen terme, pour jeter les bases d'une amélioration significative, durable et équitable des conditions de vie des Maliens, à travers un renforcement des politiques propices à une accélération de la croissance économique et à la réduction de la pauvreté.

La Conférence comprendra cinq sessions thématiques dont, une essentiellement rétrospective, et quatre davantage tournées vers l'avenir. Les principales conclusions de ces différentes sessions alimenteront une Table ronde sur les meilleurs moyens de tirer parti des grands défis et opportunités économiques du Mali, qui fera l'objet d'une émission de l'Office de Radiodiffusion et de Télévision du Mali (ORTM). Chaque session thématique sera présidée par un modérateur et s'articulera autour d'une ou deux présentations d'une dizaine de minutes chacune. Ces présentations feront ensuite l'objet d'observations d'environ cinq minutes par chacun des membres d'un panel, généralement composé d'un nombre nécessairement limité de

représentants des autorités maliennes, de la société civile, du secteur privé ou des partenaires techniques et financiers du Mali, avant l'ouverture d'échanges plus larges avec le reste des participants à la conférence.

La Conférence fait l'objet d'un site Internet dédié, consultable à travers le lien suivant :

<http://www.imf.org/external/french/np/seminars/2011/mali/index.htm#prg>

Session 1 : Bilan des programmes économiques du Mali soutenus par le FMI au cours des années 2000

Cette première session sera modérée par S.E.M. le Ministre de l'Economie et des Finances et portera sur l'analyse des succès et défis des programmes économiques du Gouvernement du Mali soutenus par le FMI au cours des années 2000. Elle s'articulera autour d'une présentation par Richard HARMSEN des principaux résultats de l'évaluation rétrospective réalisée par l'équipe indépendante qu'il dirige au sein du FMI, au sujet des deux programmes du Mali soutenus par le FMI d'abord de 2003 à 2007 à travers un accord au titre de la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPC), puis à partir de mai 2008 à travers l'accord en cours au titre de la FEC. Cette évaluation sera soumise, avec les observations des autorités maliennes, à la considération du Conseil d'Administration du FMI au mois de juillet prochain.

Les observations des panélistes et les échanges avec l'audience pourraient s'articuler notamment autour des questions suivantes :

- a. *Quels sont les domaines où les récents programmes économiques du Gouvernement du Mali ont été les plus probants et quels sont ceux pour lesquels les résultats ont été moins favorables, et pourquoi ?*
- b. *Quel a été l'impact de l'initiative pour les Pays Pauvres Très Endettés (PPTE) et celle d'allègement de la dette multilatérale (IADM) pour un pays comme le Mali ?*
- c. *Les programmes économiques du Gouvernement ont-ils suffisamment reflété les priorités du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté ? Ces priorités se sont elles avérées appropriées au vu de l'expérience acquise ?*
- d. *Quelles politiques auraient gagné à recevoir plus ou moins d'attention dans les programmes économiques du Gouvernement ?*

Session 2A : Objectifs pour le Millénaire du Développement et Défi Démographique

Cette session, modérée par le Représentant Résident de la Banque mondiale au Mali, se focalisera sur les défis et opportunités que le Mali doit relever à plus ou moins moyen terme, et touchant plus particulièrement aux dimensions sociales et humaines de son développement économique. Elle s'articulera autour de deux présentations consacrées, d'une part aux progrès à réaliser pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), et d'autre part au rôle potentiel de la démographie dans la trajectoire de développement économique du Mali.

Les observations des panelistes et les échanges avec l'audience pourraient s'articuler notamment autour des questions suivantes :

- a. *Quels sont les OMD dont l'atteinte risque d'être plus problématique et quelles sont les actions correctrices envisageables ?*
- b. *Quel sera le probable impact des résultats du dernier recensement de la population sur la demande de biens et services publics d'éducation et de santé, au cours des cinq ou dix prochaines années ?*
- c. *A quelles conditions le Mali pourra-t-il bénéficier d'un dividende démographique ?*
- d. *Quelles politiques d'éducation et de formation pour promouvoir l'emploi des jeunes ?*

Session 2B : Développer les infrastructures et exploiter les ressources naturelles.

Cette session, modérée par S.E.M. le Ministre de l'Energie et de l'Eau, se focalisera sur les enjeux liés au développement d'infrastructures de transport, de communication, d'eau et d'énergie, les plus propices à accroître la compétitivité de l'économie Malienne et promouvoir une croissance économique plus forte, durable et inclusive, compte tenu de l'enclavement du Mali comme de son appartenance à l'Union Economique et Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA). Cette session se penchera également sur les enjeux liés à l'exploitation des ressources naturelles, actuelles et potentielles du Mali, ainsi que sur les stratégies les plus appropriées pour en tirer le meilleur parti possible pour accélérer le développement économique du Mali, compte tenu notamment du caractère non renouvelable de ces ressources.

Les observations des panélistes et les échanges avec l'audience pourraient s'articuler notamment autour des questions suivantes :

- a. *Quelles sont les infrastructures dont l'insuffisance est la plus contraignante pour le développement économique du Mali ?*
- b. *Quels doivent être les rôles respectifs du secteur public et du secteur privé dans (1) le développement des infrastructures dont le Mali a crucialement besoin pour se développer et (2) l'exploitation des ressources naturelles ?*
- c. *Quelles sont, au plan national et/ou sous-régional, les principales contraintes au développement d'infrastructures structurantes au Mali ?*
- d. *Comment réduire les risques d'instabilité macroéconomique liés à l'exploitation des ressources naturelles ?*
- e. *Comment maximiser la contribution de l'exploitation de ressources naturelles à la réalisation des objectifs de la stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté ?*

Session 2C : Développer le potentiel agricole et diversifier l'économie.

Cette session, modérée par S.E.M. le Ministre de l'Industrie, de l'Investissement et du Commerce, se focalisera sur les principaux enjeux liés au développement de l'important potentiel agricole mais aussi pastoral du Mali, ainsi que sur les politiques susceptibles de

favoriser l'investissement et l'initiative privés, en vue d'une plus grande diversification de l'économie malienne.

Les observations des panélistes et les échanges avec l'audience pourraient s'articuler notamment autour des questions suivantes :

- a. *Quelles sont les principales contraintes pesant sur le développement du potentiel agro-pastoral du Mali ?*
- b. *Comment réduire la vulnérabilité de l'économie malienne aux aléas climatiques ?*
- c. *Comment concilier la nécessité d'accroître la productivité agricole avec celle de générer suffisamment d'emploi pour faire face au boom démographique en cours ?*
- d. *Quels sont les meilleurs leviers pour promouvoir l'investissement privé, tant national qu'étranger ?*
- e. *Quel rôle peut jouer le dialogue social dans l'essor de l'investissement privé ?*

Session 2D : Améliorer la gestion des finances publiques

Cette session, modérée par le Président de la Commission des Finances de l'Assemblée nationale, se focalisera sur les politiques et mesures susceptibles d'accroître l'efficacité de la contribution de l'Etat au développement économique du Mali. Elle s'articulera autour de trois présentations, touchant respectivement à la mobilisation des ressources intérieures, à l'efficacité de la dépense publique, et enfin, à la soutenabilité à moyen et long terme des finances publiques.

Les observations des panélistes et les échanges avec l'audience pourraient s'articuler notamment autour des questions suivantes :

- a. *Quelles sont les principales faiblesses de l'administration fiscale et de la politique fiscale au Mali ?*
- b. *Comment accroître et mieux répartir la pression fiscale au Mali ?*
- c. *Quelles sont les mesures clefs pour améliorer la transparence et le contrôle budgétaires au Mali ?*
- d. *Comment accroître l'efficacité de la dépense publique, en matière (i) de fonctionnement et (ii) d'investissement ?*
- e. *Quel niveau de déficit budgétaire viser et quel type de financement privilégier pour maintenir les finances publiques sur une trajectoire soutenable ?*

Session 2E : Développer le secteur financier

Modérée par le Directeur National de la Banque Centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest (BCEAO), cette session s'articulera autour d'une présentation faite par le Président de l'Association des Banques et des Etablissements Financiers du Mali, et se focalisera sur les politiques susceptibles d'accroître le rôle du système bancaire et des établissements financiers ou de microcrédits dans la mobilisation de l'épargne et dans le financement d'une croissance économique forte et durable au Mali.

Les observations des panélistes et les échanges avec l'audience pourraient s'articuler notamment autour des questions suivantes :

- a. *Quel serait le niveau requis de profondeur financière compatible avec les objectifs de croissance du PIB retenus dans le CSCR ?*
- b. *Quels sont les principales contraintes à l'accès au crédit au Mali ?*
- c. *Comment faciliter le financement de la création d'entreprises, notamment petites et moyennes, au Mali ?*
- d. *Comment faciliter l'accès des entreprises maliennes au marché financier régional ?*
- e. *Quel rôle et quelle régulation pour les établissements de microcrédit ?*

Débat télévisé : Comment Relever les Défis et Tirer Parti des Opportunités Economiques du Mali ?

Les diverses idées et perspectives échangées au cours des six sessions thématiques de la Conférence jetteront les bases d'une Table Ronde permettant à six intervenants issus des autorités, du secteur privé, de la société civile et des partenaires techniques et financiers, de débattre ouvertement, d'abord entre eux pendant une heure et quart environ puis avec l'audience, sur les meilleurs moyens de relever les principaux défis et tirer parti des opportunités économiques du Mali.

Ce débat sera modéré par le Directeur des programmes télé de l'Office de Radiodiffusion et de Télévision du Mali (ORTM). Sa diffusion en différé le dimanche 20 mars 2011, dans le cadre de l'émission télévisée « Questions d'actualité » [et aussi en radio] permettra de faire partager les résultats de la Conférence avec une audience la plus large possible.

Le débat pourrait être articulé autour de ces questions :

- a. *Quels ont été les succès et les défis des programmes économiques mis en œuvre au cours des dix dernières années avec l'appui des partenaires techniques et financiers, et notamment le Fonds Monétaire International ?*
- b. *Quels sont les grands défis auxquels l'économie malienne doit faire face aujourd'hui ? Quelles sont les obstacles à une croissance économique forte, durable, inclusive et créatrice d'emplois ? Quels sont les principaux atouts économiques du Mali ?*
- c. *Quelles sont les politiques à mettre en œuvre ? Quelles sont les réformes nécessaires pour la croissance économique plus forte et moins vulnérable à diverses perturbations économiques ? Quels types de partenariat à mettre en œuvre entre les autorités, les autres parties prenantes au développement ? Quel sera le rôle des bailleurs de fonds dans ce contexte ? Faut-il un pacte pour la croissance au Mali ?*